

POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION / ANTI-BRIBERY AND CORRUPTION POLICY

10/03/2025

FR VERSION (EN VERSION BELOW)

LFIS Capital ("LFIS") s'engage à respecter des normes standards de comportement éthique et a une tolérance zéro concernant les pots-de-vin et la corruption. LFIS exige le respect de toutes les lois anti-corruption dans tous les marchés financiers et juridictions où il opère. Ces lois incluent le UK Bribery Act, et le US Foreign Corrupt Practices Act, ainsi que d'autres lois et règlements similaires dans les pays où nous opérons.

La politique de conformité de LFIS en matière d'anti-corruption est supervisée par la Direction Générale de LFIS. La politique intègre une évaluation régulière des risques et souligne que les livres et registres comptables doivent être justes, précis et conservés de manière raisonnablement détaillée. LFIS exige que tous les employés, la direction générale ainsi que les actionnaires, se conforment aux principes de la politique dans l'exercice de leurs fonctions pour ou au nom de LFIS.

La politique anti-corruption de LFIS comprend les principes clés suivants :

- Toute activité :
 - Doit être menée sans intention de soudoyer ou de corrompre ;
 - Doit être raisonnable et transparente ;
 - Ne doit pas être considérée comme somptueuse ou disproportionnée par rapport à la relation professionnelle ;
 - Doit être documentée de manière appropriée avec une justification commerciale ; et
 - Doit être autorisée à un niveau hiérarchique approprié.

En outre, il est contraire à l'éthique, à l'illégalité et aux principes du LFIS et à la bonne gouvernance d'entreprise de soudoyer ou de corrompre d'autres personnes, notamment pour :

- Offrir, promettre, donner ou autoriser d'autres personnes à donner ou convenir avec quelqu'un d'autre d'offrir, de promettre, de donner ou d'autoriser d'autres personnes à donner quelque chose de valeur, directement ou indirectement, à toute partie, ou pour influencer tout agent public ; ou
- Solliciter ou recevoir quelque chose de valeur, directement ou indirectement, de la part de toute partie ; ou
- Offrir ou fournir un paiement de facilitation (des exceptions peuvent être autorisées dans des circonstances limitées où la santé, la sécurité et/ou la liberté d'un employé sont en danger) ;

afin d'obtenir ou de conserver indûment des relations d'affaires ou d'obtenir un avantage injuste dans des relations d'affaires.

Sur la base des principes ci-dessus, le programme de conformité de Lutte contre la corruption de LFIS impose des exigences dans le cadre de quatre piliers de risque :

Risque Employé : Tous les employés de LFIS sont tenus par la politique d'avoir des contrôles appropriés en place pour gérer les risques et tenir des registres lorsqu'ils offrent ou acceptent des cadeaux, des divertissements, des parrainages, des voyages et des hébergements ou d'autres avantages ou lorsqu'ils s'engagent dans des dons de charité, des dépenses politiques ou des recrutements.

En ce qui concerne le recrutement, il doit être fondé sur le mérite, équitable et conforme aux normes d'embauche rigoureuses appliquées par LFIS. L'embauche, qu'elle soit rémunérée ou non, temporaire ou permanente, ne doit pas être utilisée pour influencer indûment des tiers ou pour obtenir ou conserver indûment des activités ou un avantage commercial.

Risque Tiers : Tous les employés de LFIS sont tenus par la politique de s'assurer qu'une diligence raisonnable et des contrôles appropriés sont appliqués à tout tiers qu'ils engagent, afin de s'assurer qu'ils respectent à la lettre et l'esprit de la législation et de la réglementation anti-corruption applicables. Lorsqu'une tierce partie fournit des services pour ou au nom de LFIS, des contrôles supplémentaires sont appliqués pour gérer les risques accrus liés aux personnes associées.

Risque Stratégique : Tous les employés de LFIS sont tenus par la politique d'appliquer des contrôles afin de se protéger contre les risques de corruption, dans des domaines tels que les investissements stratégiques propriétaires, les acquisitions, les cessions, les coentreprises et le développement de produits et services.

Risque Client : Tous les employés de LFIS sont tenus par la politique de s'assurer que les risques de pots-de-vin et de corruption identifiés à partir du comportement des clients ou de la fourniture de produits et services aux clients sont gérés efficacement par l'application de contrôles.

Dans le cadre de la prévention, de l'identification et de la gestion des problèmes liés à la corruption, une formation obligatoire est dispensée à l'ensemble des collaborateurs de LFIS.

LFIS effectue régulièrement des évaluations des risques, des contrôles et des tests dans son programme de conformité aux règles de lutte contre la corruption.

LFIS maintient également des politiques et des processus clairs en matière de dénonciation, afin de s'assurer que les employés peuvent signaler leurs préoccupations en toute confidentialité, sans crainte de représailles, en étant sûrs qu'elles feront l'objet d'une enquête et de mesures correctives appropriées.

EN VERSION

LFIS Capital (“LFIS”) is committed to high standards of ethical behaviour and has zero tolerance towards bribery and corruption. LFIS requires compliance with all anti-bribery and corruption laws in all markets and jurisdictions in which it operates. These laws include the UK Bribery Act, and the US Foreign Corrupt Practices Act, as well as other similar laws and regulations in the countries where we operate.

LFIS’ Anti-Bribery and Corruption (AB&C) compliance policies are overseen by the LFIS’ Board. The policy incorporates the results of regular risk assessments and emphasises that books and records must be fair, accurate, and kept in reasonable detail. LFIS requires all employees, including the Board of Directors and Associated Persons, to comply with the principles in the policy in the performance of their services for or on behalf of LFIS.

LFIS’ AB&C compliance policies include the following statement of overarching key principles:

- All activity:
 - Must be conducted without intent to bribe or corrupt;
 - Must be reasonable and transparent;
 - Must not be considered lavish or disproportionate to the professional relationship;
 - Must be appropriately documented with business rationale; and
 - Must be authorised at an appropriate level of seniority.

Furthermore, it is unethical, illegal, and contrary to LFIS principles and good corporate governance to bribe or corrupt others, including to:

- Offer, promise, give or authorise others to give or agree with anyone else to offer, promise, give or authorise others to give, anything of value, directly or indirectly, to any party, or to influence any Public Official; or
- Solicit or receive anything of value, directly or indirectly, from any party; or
- Offer or provide a facilitation payment (exceptions may be permitted in limited circumstances where an employee’s health, safety and/or liberty is at risk);

in order to improperly obtain or retain business or otherwise gain an unfair advantage in business.

Based on the principles above, the AB&C compliance program imposes requirements under four risk pillars:

Employee Risk: All LFIS’ individuals are required by policy to have appropriate controls in place to manage risks and maintain records when offering or accepting gifts, entertainment, sponsorships, travel & accommodation or other advantage or when engaging in charitable giving, political expenditure or recruitment.

In connection with recruitment, it must be merit-based, fair, and in keeping with the stringent hiring standards applied by LFIS. Hiring, in paid or unpaid, temporary or permanent roles, must not be used to improperly influence third parties or to improperly obtain or retain business or an advantage in business.

Third Party Risk: All LFIS’ individuals are required by Policy to ensure that appropriate due diligence and controls are applied to any third party they engage, to ensure that they comply with the letter and spirit of applicable anti-

bribery legislation and regulation. When a third party performs services for or on behalf of LFIS, additional controls are applied to manage the enhanced risks from Associated Persons.

Strategic Risk: All LFIS' individuals are required by Policy to apply controls in order to protect against bribery and corruption risks, in areas such as strategic proprietary investments, acquisitions, disposals, joint ventures and the development of products & services.

Customer Risk: All LFIS' individuals are required by Policy to ensure that Bribery & Corruption risks identified from customer behaviour or the provision of products and services to Customers are effectively managed through the application of controls.

As part of the prevention, identification and remediation of AB&C issues, mandatory training is conducted throughout LFIS.

LFIS carries out regular, risk assessments, monitoring and testing of its AB&C compliance program.

LFIS also maintains clear whistleblowing policies and processes, to ensure that individuals can confidentially report concerns, with no fear of retribution, confident that they will be investigated and remediated appropriately.